

sculptures, mérite d'être vu par les touristes et les lettrés. C'est une relique.

L'église de Beaumont n'a guère été retouchée depuis 1833. En 1870 on lui donna un nouveau clocher, et, en 1886, on l'ornait d'une belle sacristie.

La grande restauration de 1894 est venue la sauver de la pioche des démolisseurs.

Je félicite les Beaumontois d'avoir le respect du passé et de vouloir garder leur vieille église "où tant de générations sont venues prier, espérer, offrir à Dieu leurs joies, leurs peines et leur vie."

J.-EDMOND ROY

Renseignements

La Fabrique ne peut aliéner ses immeubles ou les hypothéquer sans le consentement de la paroisse et de l'Ordinaire. Il en est de même des meubles précieux. (1)

Nos premiers asiles d'aliénés

C'est Mgr de Saint-Valier, deuxième évêque de Québec, qui, le premier, s'est occupé du sort des pauvres infortunés atteints d'aliénation mentale.

Il fit bâtir auprès de l'Hôpital-Général de Québec, dont il est le fondateur, une maison de petites dimensions pour recevoir et traiter les aliénés.

Sur la recommandation du gouverneur et de l'intendant, le gouvernement français donna à Mgr de Saint-Valier une somme de 1.000 livres pour l'aider dans son entreprise.

Comme on ne recevait dans cette maison que les folles, le gouvernement français fit construire à ses frais, à côté, une maison pour les fous. Ce bâtiment pouvait accommoder douze aliénés.

À la conquête cette maison tombait en ruine. Les religieuses la réparèrent et continuèrent à y recevoir un certain nombre d'aliénés.

En 1801, la chambre provinciale vota une certaine somme

(1) Discipline, page 16.